

Pour une Démocratie Participative Citoyenne Active.

Respectable Loge, Moriah, Orient du Mans, Région 9

Mots-clefs : Démocratie, Proximité, Participation, Citoyenneté, Charte

Constat

Les évènements récents ont démontré que le premier de cordée, par définition, n'avait pas les pieds sur terre et que seule la première ligne, souvent issue du service public, par solidarité, dévouement, abnégation, avait sauvé le pays d'un naufrage sanitaire et économique complet. Le lien entre les citoyens et leurs dirigeants est distendu à l'aune d'une défiance croissante, dans un esprit qui ressemble plus à l'esprit de caste qu'à celui de l'unité. La fonction citoyenne est rentrée dans une crise structurelle, reléguant le citoyen au statut épisodique d'électeur.

Aussi, pourquoi ne pas faire revenir et associer les citoyens, le Peuple, les associations, les bénévoles dans l'élaboration des décisions par le dialogue et le débat favorisant la proximité et le terrain local.

État des réflexions

Les différents dispositifs locaux ou régionaux mis en œuvre montrent la richesse mais aussi les faiblesses et les limites des outils ascendants et descendants utilisés. Il convient donc de les redynamiser et les renforcer

- En s'appuyant sur des auteurs tel que Pierre Rosanvallon et sur des valeurs maçonniques.
- En retrouvant le " Centre de l'Union" et en rassemblant ce qui est éparé pour redonner tout son sens à la devise de la Franc-Maçonnerie et faire vivre les valeurs humanistes des Lumières.

Propositions concrètes

En s'appuyant sur quatre points clés :

- Développer la conscience civique,
- Associer et impliquer les citoyens aux décisions,
- Donner l'accès aux citoyens aux ressources publiques, aux droits et à l'information,
- Avoir le souci de la cohésion sociale et lutter contre les exclusions.

Pourquoi ?

Polluer moins / Réduire les inégalités / Être en bonne santé / Manger mieux / Animer le territoire / Se déplacer mieux / Économiser de l'argent et les ressources / etc.

Comment ?

Partir des acquis de la loi dite Vaillant, du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité afin de créer une véritable démocratie locale citoyenne active :

- Par la transmission de véritables délégations participatives du pouvoir institutionnel (État et collectivités territoriales).
- Par la mise en place d'un processus qui va au-delà des actuels comités de quartiers.
- Par la prise en compte du quotidien des citoyens et de leurs besoins, dans une logique de projet collectif partagé.
- Par la possibilité des citoyens de proposer, de soumettre des projets, de les voter, et de les réaliser selon un processus régissant le QUI FAIT QUOI.
- Par la délégation de véritables Budgets Participatifs*.

***Le concept du budget participatif est décliné sous forme d'appel à projets citoyens. Il renforce ainsi les vertus de la démocratie participative et énergisante encore très peu exploitée. Un budget d'investissement est ouvert aux projets des habitants, des écoles, qui proposent et sélectionnent les projets à mettre en œuvre dans leur ville, département et région. Il permet d'aller beaucoup plus loin dans un cadre politique et stratégique qui met le citoyen au cœur du dispositif collaboratif (voir exemple en annexe).**

-Par la mise en place d'une Charte* définissant les compétences élargies des citoyens.

***La Charte clarifie les règles de la participation en définissant précisément les différents types d'actions que sont l'information, la concertation, la co-construction entre les citoyens(nes), les élus(-es) et les professionnels(-les). Elle précise les engagements pris par la collectivité afin de garantir une transparence des débats ainsi que la possibilité d'évaluer les projets mis en œuvre à posteriori. Elle décrit précisément l'ensemble des instances et leur organisation de concertation sur le territoire concerné (voir exemple en annexe).**

ANNEXE

3 EXEMPLES

Le Budget participatif, comment ça marche ?



La votation d'initiative citoyenne, comment ça marche ?



La participation citoyenne régionale Occitane

